L'INSERTION DES BÂTIMENTS AGRICOLES

dans le paysage



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

EDITO

PRÉSERVONS NOS ESPACES RURAUX

Attentive aux nouvelles demandes de la société, soucieuse de la qualité des produits et des exigences environnementales, l'agriculture n'a eu de cesse de s'adapter, se renouveler, innover pour mieux atteindre ses objectifs économiques.
L'architecture des bâtiments agricoles a suivi cette mutation sans toujours tenir compte de son impact sur le paysage. Le présent ouvrage, fruit d'un partenariat entre le CAUE et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne, propose aux agriculteurs et techniciens un appui méthodologique et pratique pour intégrer au mieux les bâtiments dans leur environnement, qu'il soit rural ou péri-urbain.
Choisir tel matériau ou telle couleur plutôt qu'une autre, adopter telle ou telle pente de toiture nous en dit long sur le rapport qu'entretient l'agriculteur à la nature :

- Quelle empreinte sur le paysage souhaitons nous laisser aux générations futures ?
- Quelle image de l'agriculture souhaitons nous donner ?
- Comment concilier impératif de production et esthétique dans une nature désormais habitée, partagée et visitée par des populations non agricoles ?

En tant qu'agriculteur, il est aussi de notre rôle, ne l'oublions pas, de préserver et d'entretenir les espaces ruraux. Je ne peux donc que vous encourager à faire de cet ouvrage bon usage !



Jean-Claude Chibarie
Président de la Chambre d'Agriculture
de la Haute-Garonne

L'INSERTION DES BÂTIMENTS AGRICOLES, UNE INTERVENTION À DIMENSION COLLECTIVE

L'harmonie qui régnait jadis entre la construction et son site se voit aujourd'hui bouleversée par un contexte économique et social nouveau qui engendre d'autres pratiques et d'autres façons de bâtir.

La taille et l'organisation des exploitations, les matériaux locaux dont est composé le bâti traditionnel, ont modelé un paysage rural caractéristique, de la grange et du vaste bâtiment d'exploitation, aux dépendances, haies, murets...

Aujourd'hui, les hangars industriels bon marché, standardisés, qui parsèment nos campagnes, correspondent certes aux exigences techniques et fonctionnelles de l'agriculture d'aujourd'hui, mais négligent les caractéristiques architecturales et paysagères qui structurent et identifient les terroirs.

À l'heure où l'opinion est sensible aux valeurs patrimoniales, cette perte d'identité est dommageable pour le monde rural. Pourtant, l'agrément et le confort de travail de l'agriculteur comme les activités d'accueil à la ferme (gîtes, chambres d'hôtes, vente directe de produits du terroir) invitent à être plus attentifs à cette question.

Les politiques agri-environnementales ont permis de résorber partiellement cette lacune.
Le cadre des CTE a été l'occasion pour le CAUE de conduire, aux cotés de la Chambre d'agriculture, une réflexion destinée à aider les professionnels à mieux prendre en compte les préoccupations paysagères et architecturales.

Cette réflexion a abouti à la publication d'un guide destiné à permettre aux porteurs de projets de s'inspirer de ces recommandations pour mener à bien leur projet. Ainsi les bâtiments agricoles esthétiques et bien intégrés contribueront à mettre en valeur le paysage haut-garonnais.

Annie Maury
Présidente du Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Haute Garonne

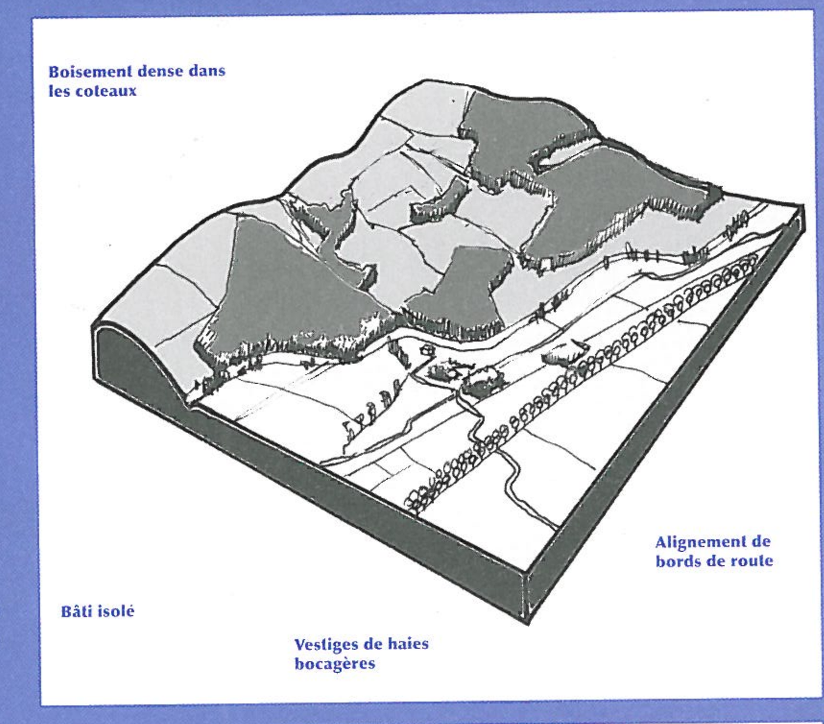
SOMMAIRE

LIRE LE PAYSAGE

Le paysage traduit l'histoire et la vie de l'homme sur un substrat naturel composé du relief, du climat et de la nature du sol. Connaître un paysage pour le décrire de façon détaillée et cohérente impose donc de réunir des informations qui permettront une interprétation d'ensemble.
Pour cela, il est nécessaire de le regarder de loin depuis des points de vues remarquables et par l'intermédiaire d'outils cartographiques (cartes IGN, photos aériennes), mais il faut aussi le parcourir à pied en observant l'environnement immédiat et avoir ainsi une meilleure appréhension de l'échelle et une vision plus précise des éléments qui constituent ce paysage.

LA VISION DE LOIN

Elle nous donne une vue d'ensemble du paysage et des éléments qui le constituent (la topographie, le bâti, la végétation). Elle nous renseigne sur les relations qu'entretiennent ces éléments et leurs influences sur notre perception.
Nous pouvons ainsi rapidement distinguer les surfaces laissées libres pour l'agriculture, les logiques d'implantation du bâti (en crête, à flanc de coteau, en fond de vallée) et sa densité (groupé ou dispersé), l'importance de la végétation et son influence sur la perception du bâti, le développement du réseau viaire, son impact et son rôle dans les modifications du paysage.





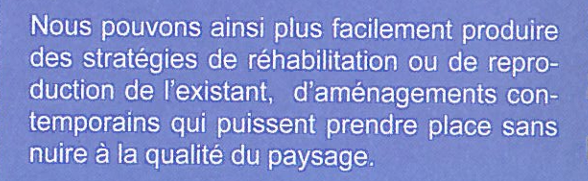
LIRE LE PAYSAGE



LA VISION DE PRES

Elle nous renseigne sur les pratiques de l'homme, sur la qualité des matériaux utilisés et des espèces végétales spontanées ou mises en place, sur les rapports d'échelle que chaque élément entretient avec son environnement immédiat, sur leurs fonctions et leurs utilisations, sur leur mise en oeuvre .
Elle nous permet de créer un vocabulaire paysager (des typologies) approprié à chaque site.





Nous pouvons ainsi plus facilement produire des stratégies de réhabilitation ou de reproduction de l'existant, d'aménagements contemporains qui puissent prendre place sans nuire à la qualité du paysage.









LIRE LE PAYSAGE

QUI RÉALISE CETTE LECTURE DU PAYSAGE ?

Dans le cadre d'une démarche individuelle d'aménagement paysager d'une exploitation agricole, les problèmes posés sont souvent simples : définition de coloris de matériaux, associations végétales... et une lecture peut être rapidement faite avec un peu de bon sens en collaboration avec les conseillers agricoles.

Toutefois, lors d'approches ayant un caractère collectif (dans la définition de périmètres d'action...), il est souhaitable de faire appel à des professionnels du paysage formés à comprendre les dynamiques paysagères d'un territoire. Ils auront un rôle important dans la phase de diagnostic et la mise en évidence des enjeux dans la définition d'un parti paysager. Ils apporteront leur savoir faire, un regard extérieur et surtout une connaissance nécessaire et commune pour chacun des intervenants futurs face à ces problèmes d'insertion de bâtiments d'exploitation et de maîtrise des surfaces agricoles

